



**États financiers  
consolidés intermédiaires  
résumés de HEXO Corp.**  
(anciennement The Hydrothecary Corporation)



Pour les périodes de trois et six mois terminées le  
31 janvier 2019 et 2018

# Table des matières

États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière.....	1
États consolidés intermédiaires résumés des résultats et du résultat global.....	2
États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres.....	3
Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie .....	4
Notes annexes .....	5-26

---

# États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière

(non audité, en milliers de \$ CA)

Aux	Note	31 janvier 2019	31 juillet 2018
<b>Actif</b>			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	165 044 \$	131 626 \$
Trésorerie soumise à restrictions	5	8 117	–
Placements à court terme	4	527	113 163
Créances clients	15	10 193	644
Taxes à la consommation à recouvrer		7 721	4 237
Billet à recevoir	17(b)	20 347	–
Charges payées d'avance		10 427	4 204
Stocks	6	21 112	10 415
Actifs biologiques	7	4 202	2 332
		<b>247 690 \$</b>	<b>266 621 \$</b>
Immobilisations corporelles			
Immobilisations incorporelles et autres actifs non courants	8	125 601 \$	54 333 \$
Participation dans des coentreprises	9	4 858	4 044
Débeture convertible à recevoir	17	49 039	–
Placement à long terme	13	16 395	10 000
	18	2 970	–
		<b>446 553 \$</b>	<b>334 998 \$</b>
<b>Passif</b>			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer		18 879 \$	8 995 \$
Taxes d'accise à payer		1 244	–
Passif lié aux bons de souscription	10, 11	3 235	3 130
		<b>23 358 \$</b>	<b>12 125 \$</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social	11	414 405 \$	347 233 \$
Réserve pour paiements fondés sur des actions	11	15 623	6 139
Bons de souscription	11	53 430	12 635
Déficit		(60 263)	(43 134)
		<b>423 195 \$</b>	<b>322 873 \$</b>
		<b>446 553 \$</b>	<b>334 998 \$</b>

Engagements et éventualités (note 21)

Événements postérieurs à la date de clôture (note 25)

Approuvé par le conseil d'administration,

/signé/ Jason Ewart, Administrateur

/signé/ Michael Munzar, Administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

# États consolidés intermédiaires résumés des résultats et du résultat global

(non audité, en milliers de \$ CA, sauf les montants par action)

	Note	Trimestre clos le		Semestre clos le	
		31 janvier 2019	31 janvier 2018	31 janvier 2019	31 janvier 2018
Produits bruts tirés de la vente de marchandises		16 179 \$	1 182 \$	22 809 \$	2 283 \$
Taxes d'accise		(2 803)	–	(3 817)	–
Produits nets tirés de la vente de marchandises		13 376	1 182	18 992	2 283
Produits complémentaires	23	62	–	109	–
Produits nets		13 438	1 182	19 101	2 283
Coût des marchandises vendues	6, 16	6 499	451	9 329	914
Marge brute avant ajustements de la juste valeur		6 939	731	9 772	1 369
Ajustement de la juste valeur à la vente de stocks	6	3 690	1 032	4 407	1 846
Ajustement de la juste valeur des actifs biologiques	7	(8 354)	(1 053)	(13 477)	(3 692)
Marge brute		11 603 \$	752 \$	18 842 \$	3 215 \$
Charges d'exploitation					
Frais généraux et administratifs		8 161	1 770	13 076	3 046
Commercialisation et promotion		4 839	1 358	16 550	2 426
Rémunération à base d'actions	11, 16	4 960	1 968	9 649	2 281
Amortissement des immobilisations corporelles	8	452	188	1 025	312
Amortissement des immobilisations incorporelles	9	74	207	224	270
	16	18 486 \$	5 491 \$	40 524 \$	8 335 \$
Résultat d'exploitation		(6 883)	(4 739)	(21 682)	(5 120)
Réévaluation de la perte sur instruments financiers	10	(815)	(3 330)	(3 152)	(4 613)
Quote-part de la perte sur placement dans la coentreprise	17	(483)	–	(645)	–
Profit latent sur la débenture convertible à recevoir	13	2 545	–	5 978	–
Gain (perte) de change		15	(108)	18	(23)
Charge d'intérêts	10	(8)	(1 094)	(16)	(1 527)
Produit d'intérêts	4, 13, 17	1 304	319	2 370	413
<b>Résultat net et résultat global attribuables aux actionnaires</b>		<b>(4 325) \$</b>	<b>(8 952) \$</b>	<b>(17 129) \$</b>	<b>(10 870) \$</b>
<b>Résultat net par action, de base et dilué</b>		<b>(0,02) \$</b>	<b>(0,10) \$</b>	<b>(0,09) \$</b>	<b>(0,13) \$</b>
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation</b>					
De base et dilué	12	198 323 003	93 202 241	196 777 997	84 841 163

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

# États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres

(non audité, en milliers de \$ CA, sauf les montants par action)

Semestre clos le	Note	Nombre d'actions ordinaires	Capital social	Réserve pour paiements fondés sur des actions	Bons de souscription	Surplus d'apport	Déficit	Capitaux propres
<b>Solde au 1<sup>er</sup> août 2018</b>		193 629 116	347 233 \$	6 139 \$	12 635 \$	– \$	(43 134) \$	322 873 \$
Émission d'actions ordinaires	11	8 855 000	57 558	–	–	–	–	57 558
Frais d'émission	11	–	(3 332)	–	–	–	–	(3 332)
Émission de bons de souscription	11	–	–	–	42 386	–	–	42 386
Exercice d'options sur actions	11	1 349 070	1 412	(550)	–	–	–	862
Exercice de bons de souscription	10, 11	2 327 647	5 540	–	(361)	–	–	5 179
Exercice de bons de souscription de courtier/d'intermédiaire	11	1 492 777	5 994	–	(1 230)	–	–	4 764
Rémunération à base d'actions	11	–	–	10 034	–	–	–	10 034
Résultat net		–	–	–	–	–	(17 129)	(17 129)
<b>Solde au 31 janvier 2019</b>		<b>207 653 610</b>	<b>414 405 \$</b>	<b>15 623 \$</b>	<b>53 430 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>(60 263) \$</b>	<b>423 195 \$</b>
<b>Solde au 1<sup>er</sup> août 2017</b>		76 192 990	45 159 \$	1 562 \$	3 728 \$	1 775 \$	(19 785) \$	32 439 \$
Émission de débetures convertibles non garanties à 7 %	10	–	–	–	3 530	7 283	–	10 813
Émission d'unités	11	37 375 000	139 029	–	10 471	–	–	149 500
Frais d'émission	11	–	(5 726)	–	(768)	(506)	–	(7 000)
Émission de bons de souscription de courtier/d'intermédiaire	11	–	(1 486)	–	2 352	–	–	866
Conversion de débetures convertibles non garanties à 8 %	10	15 853 887	23 462	–	–	(1 743)	–	21 719
Conversion de débetures convertibles non garanties à 7 %	10	31 384 081	61 555	–	–	(6 809)	–	54 746
Exercice d'options sur actions	11	285 829	335	(117)	–	–	–	218
Exercice de bons de souscription	10, 11	13 103 115	30 154	–	(1 996)	–	–	28 158
Exercice de bons de souscription de courtier/d'intermédiaire	11	3 123 074	6 787	–	(1 195)	–	–	5 592
Rémunération à base d'actions	11	–	–	2 281	–	–	–	2 281
Résultat net		–	–	–	–	–	(10 870)	(10 870)
<b>Solde au 31 janvier 2018</b>		<b>177 317 976</b>	<b>299 269 \$</b>	<b>3 726 \$</b>	<b>16 122 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>(30 655) \$</b>	<b>288 462 \$</b>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

# Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie

(non audité, en milliers de \$ CA)

Semestre clos le	Note	31 janvier 2019	31 janvier 2018
<b>Activités d'exploitation</b>			
Résultat net et résultat global		(17 129) \$	(10 870) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles	8	1 025	312
Amortissement des immobilisations incorporelles	9	224	270
Profit de réévaluation latent sur la débenture convertible	13	(5 978)	–
Profit de réévaluation latent sur les actifs biologiques	7	(13 477)	(3 692)
Produit d'intérêts courus	13	(417)	(70)
Quote-part de la perte sur placement dans la coentreprise	17	645	–
Charge d'intérêts hors trésorerie		–	312
Ajustement de la juste valeur des stocks vendus	6	4 407	1 846
Rémunération à base d'actions	11,16	10 034	2 281
Désactualisation de la dette convertible	10	–	1 438
Réévaluation de la perte sur instruments financiers	10	3 152	4 613
Valeur du passif lié aux bons de souscription libellés en devises exercés	10	(3 047)	–
Variation des éléments du fonds de roulement d'exploitation hors trésorerie			
Créances clients	15	(9 549)	27
Taxes à la consommation à recouvrer		(3 484)	(1 193)
Charges payées d'avance		(6 223)	(1 714)
Stocks	6	(3 497)	(1 733)
Créditeurs et charges à payer		3 564	1 436
Intérêts à payer	10	–	(73)
Taxes d'accise à payer		1 244	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités d'exploitation		(38 506)	(6 810)
<b>Activités de financement</b>			
Émission d'actions ordinaires	11	57 558	–
Frais d'émission	11	(3 332)	(6 087)
Émission d'unités	10	–	149 500
Émission de débentures convertibles garanties	10	–	69 000
Frais de financement	11	–	(3 926)
Exercice d'options sur actions	11	862	218
Exercice de bons de souscription	11	9 943	31 969
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		65 031	240 674
<b>Activités d'investissement</b>			
Cession de placements à court terme	4	112 636	(115 796)
Émission de billets à recevoir	17	(20 347)	–
Trésorerie soumise à restrictions	5	(8 117)	–
Acquisition d'immobilisations corporelles	8	(66 127)	(10 118)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	9	(884)	(410)
Participation dans des coentreprises	17	(7 298)	–
Acquisition de placements à long terme	18	(2 970)	–
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		6 893	(126 324)
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		33 418	107 540
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		131 626	38 453
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice</b>		<b>165 044 \$</b>	<b>145 993 \$</b>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

# Notes annexes

Trimestres et semestres clos les 31 janvier 2019 et 2018

(non audité, en \$ CA et en milliers, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire)

## 1. Description de l'entreprise

HEXO Corp. (anciennement La société Hydrothecary) (la « Société ») est une société ouverte qui a été constituée au Canada. La Société compte une filiale en propriété exclusive, HEXO Operations Inc. (anciennement 10074241 Canada Inc. et 167151 Canada Inc.) (« HOI »). HOI détient une filiale en propriété exclusive, Coral Health Group (collectivement, « HEXO »). HEXO est un producteur de cannabis dont le site est agréé par Santé Canada pour la production et la vente de cannabis. L'adresse de son siège social est le 490, boulevard Saint-Joseph, bureau 240, Gatineau (Québec), Canada. Les actions ordinaires de la Société se négocient à la cote de la Bourse de Toronto (« TSX ») et à celle de la New York Stock Exchange American (« NYSE-A ») sous le symbole « HEXO ».

Le 28 août 2018, les actionnaires ont approuvé le changement de dénomination de la Société visant à remplacer le nom de La société Hydrothecary par celui de HEXO Corp.

## 2. Mode de présentation

### Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été établis conformément à la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »). Ils doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 juillet 2018, lesquels ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été approuvés par le conseil d'administration le 13 mars 2019, qui en a aussi autorisé la publication à cette même date.

### Méthode d'évaluation et périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, de la trésorerie soumise à restrictions, des placements à court terme, des actifs biologiques, de la débenture convertible à recevoir et du passif lié aux bons de souscription, lesquels sont évalués à la juste valeur de façon récurrente et comprennent les comptes de la Société et des entités contrôlées par cette dernière ainsi que ceux de ses filiales. Ils comprennent la filiale en propriété exclusive, HOI (anciennement 10074241 Canada Inc et 167151 Canada Inc.). Ils comprennent également Coral Health Group, une filiale en propriété exclusive de HOI, ainsi que les comptes de 8980268 Canada Inc., une société dont HOI peut acquérir les actions en circulation à tout moment pour un montant nominal. Toutes les filiales sont situées au Canada.

Le coût historique est la juste valeur de la contrepartie donnée en échange de biens et de services en fonction de la juste valeur de la contrepartie fournie au moment de la transaction.

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation, que ce prix soit ou non directement observable ou estimé à l'aide d'une autre technique d'évaluation. Pour estimer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, la Société tient compte des caractéristiques de l'actif ou du passif comme si les intervenants du marché faisaient de même au moment d'établir le prix de l'actif ou du passif à la date de l'évaluation. La juste valeur à des fins d'évaluation ou de présentation dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés est déterminée de cette façon, à l'exception des paiements fondés sur des actions, qui relèvent du champ d'application de l'IFRS 2 *Paiement fondé sur des actions*, et des mesures semblables à la juste valeur sans y être assimilables, comme la valeur nette de réalisation dans l'IAS 2 *Stocks*.

De plus, aux fins de la présentation de l'information financière, les évaluations de la juste valeur sont classées aux niveaux 1, 2 ou 3 en fonction du degré d'observabilité des données utilisées pour les évaluations de la juste valeur et de l'importance de ces données pour l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. Les niveaux sont décrits ci-dessous :

Niveau 1 – cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 – données concernant l'actif ou le passif autres que les cours du marché inclus dans le niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 – données non observables concernant l'actif ou le passif.

## **PRINCIPAUX JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES**

La préparation des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés nécessite le recours à certaines estimations comptables critiques, de sorte que la direction doit exercer son jugement pour l'application des méthodes comptables de la Société. Les éléments comportant un degré de jugement ou de complexité plus élevé, ou pour lesquels les hypothèses et les estimations ont une incidence importante sur les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés, sont exposés à la note 3 des états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 juillet 2018, à l'exception des nouveaux éléments ci-après qui nécessitent des jugements, estimations et hypothèses importants.

### **a) PARTICIPATION DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET DES COENTREPRISES**

Pour déterminer la méthode comptable appropriée pour comptabiliser ses participations dans des entreprises liées, la Société porte des jugements concernant le degré d'influence qu'elle exerce directement ou par l'intermédiaire d'une entente sur les activités des entités émettrices.

L'exercice du jugement a été nécessaire pour déterminer si les partenariats décrits à la note 17 devraient être comptabilisés à titre d'entreprises communes ou de coentreprises. Étant donné qu'elle a des droits sur l'actif net des entités juridiquement distinctes, la Société a conclu que les partenariats seraient comptabilisés en tant que coentreprises. La Société comptabilisera le placement initial au coût, et la valeur comptable sera augmentée ou diminuée de la quote-part de la Société dans le résultat net de la coentreprise après la date d'acquisition.

### **b) MONNAIE FONCTIONNELLE ET MONNAIE DE PRÉSENTATION**

Les présents états financiers consolidés sont libellés en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle de la Société et de ses filiales.

## **3. Modifications aux méthodes comptables, aux normes comptables et aux interprétations**

### **Modifications aux méthodes comptables**

Le 1<sup>er</sup> août 2018, la Société a modifié les méthodes comptables qu'elle emploie pour capitaliser les coûts indirects liés aux actifs biologiques et aux stocks servant à la transformation biologique et à la récolte. Elle comptabilise maintenant l'amortissement liée à la production, les charges indirectes et la rémunération à base d'actions dans les coûts des marchandises vendues lorsque les stocks sont vendus. La décision de la Société de changer volontairement de méthode comptable a été appliquée rétrospectivement et s'est traduite par une incidence négligeable pour la période comparative.

Les méthodes comptables modifiées de la Société sont les suivantes :

#### **a) ACTIFS BIOLOGIQUES**

La Société évalue ses actifs biologiques, qui se composent de plants de cannabis, à la juste valeur selon l'approche par le résultat, puis retranche le coût de vente jusqu'au moment de la récolte, ce qui lui sert ensuite de base pour déterminer le coût des stocks de produits finis après la récolte. La Société capitalise tous les coûts directs et indirects à mesure qu'ils sont engagés pendant la transformation des actifs biologiques, soit de la comptabilisation initiale à la récolte. Ces coûts comprennent ceux liés à la main-d'œuvre, aux pousses, aux matériaux, aux services publics, aux installations, à l'amortissement, aux charges indirectes, à la rémunération à base d'actions des employés admissibles, au contrôle qualité et aux tests. Les coûts directs et indirects capitalisés déterminés des actifs biologiques sont ultérieurement comptabilisés à titre de coûts des marchandises vendues dans l'état des résultats et du résultat global au cours de la période où le produit connexe est vendu. Les semences sont évaluées à la juste valeur. Les profits et les pertes latents de l'exercice découlant des variations de la juste valeur diminuée du coût de vente sont inclus dans les résultats d'exploitation et présentés dans un poste distinct de l'état du résultat global de la période à laquelle ils se rapportent.

#### **b) STOCKS**

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moindre des deux montants. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Les stocks de cannabis récolté sont transférés des actifs biologiques à la juste valeur à la récolte, ce qui devient le coût réputé initial des stocks. Les coûts après récolte ultérieurs sont capitalisés dans les stocks s'ils sont inférieurs à la valeur nette de réalisation. Les coûts subséquents comprennent les matériaux, les charges indirectes, l'amortissement, la rémunération à base d'actions des employés admissibles et la main-d'œuvre affectée à l'emballage et au contrôle qualité. Les coûts directs et indirects capitalisés déterminés qui se rapportent aux stocks sont ultérieurement comptabilisés à titre de coûts des marchandises vendues dans l'état des résultats et du résultat global lorsque le produit est vendu, exclusion faite des montants de la juste valeur réalisée inclus dans les stocks vendus, qui sont comptabilisés dans un poste distinct à même la marge brute avant amortissement. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimatifs pour l'achèvement et des coûts estimatifs de la vente. L'emballage et les fournitures sont initialement évalués au coût, puis au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moindre des deux montants.



### c) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES À DURÉE D'UTILITÉ DÉTERMINÉE

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont comptabilisées au coût, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur les durées suivantes :

Noms de domaine	10 ans
Licences octroyées par Santé Canada	20 ans
Logiciels	De 3 à 5 ans
Brevets	20 ans

La durée d'utilité estimée et le mode d'amortissement font l'objet d'un examen à la date de clôture, l'incidence de toute modification aux estimations étant comptabilisée prospectivement.

### Nouvelle IFRS en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> août 2018

#### **IFRS 15 PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS**

L'IFRS 15, qui a été publiée par l'IASB en mai 2014, précise de quelle façon et à quel moment les produits doivent être comptabilisés selon un modèle en cinq étapes qui s'applique à tous les contrats conclus avec des clients. Le 12 avril 2016, l'IASB a publié des éclaircissements définitifs sur l'IFRS 15 concernant l'identification des obligations de prestation, les entités agissant pour leur propre compte ou comme mandataires ainsi que les licences.

La Société a appliqué l'IFRS 15 de façon rétrospective et a déterminé qu'aucun changement à la période comparative ou ajustement transitoire n'était requis par suite de l'adoption. La méthode comptable employée par la Société pour comptabiliser ses produits conformément à l'IFRS 15 est la suivante :

1. identification du ou des contrats conclus avec un client;
2. identification des obligations de prestation afférentes au contrat;
3. détermination du prix de transaction;
4. affectation du prix de transaction aux obligations de prestation afférentes au contrat;
5. comptabilisation des produits lorsque les obligations sont remplies ou à mesure qu'elles sont remplies.

Les produits tirés de la vente directe de cannabis aux clients à un prix fixe sont comptabilisés lorsque la Société transfère le contrôle du ou des biens à la livraison ou à la réception par le client, ce moment étant le même qu'aux termes de la méthode de comptabilisation des produits antérieurement appliquée par la Société en vertu de l'IAS 18.

#### **IFRS 9 INSTRUMENTS FINANCIERS**

La Société a adopté l'IFRS 9 de façon rétroactive et a déterminé qu'aucun changement à la période comparative ou ajustement transitoire n'était requis par suite de l'adoption.

L'IFRS 9 a été publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») en novembre 2009 et en octobre 2010. Elle remplacera l'IAS 39. L'IFRS 9 utilise une méthode unique pour déterminer si un actif financier est classé et évalué au coût amorti ou à la juste valeur. Le classement et l'évaluation des actifs financiers sont fondés sur les modèles économiques de la Société pour la gestion des actifs financiers et ils varient selon que les flux de trésorerie contractuels représentent uniquement des paiements de capital et d'intérêts ou non. Aux termes de l'IFRS 9, les actifs financiers sont d'abord évalués à la juste valeur, et ensuite au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net.

##### *Coût amorti*

Les actifs financiers classés et évalués au coût amorti sont ceux qui sont détenus au sein d'un modèle économique dont l'objectif consiste à détenir des actifs financiers en vue de percevoir des flux de trésorerie contractuels, et qui sont assortis de modalités contractuelles donnant lieu à des flux de trésorerie qui représentent uniquement des paiements de capital et d'intérêts. Les actifs financiers classés au coût amorti sont évalués au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

##### *Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global*

Les actifs financiers classés et évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont ceux qui sont détenus au sein d'un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers, et qui sont assortis de modalités contractuelles donnant lieu à des flux de trésorerie qui représentent uniquement des paiements de capital et d'intérêts.

Ce classement inclut certains instruments de capitaux propres pour lesquels l'IFRS 9 permet à l'entité de faire le choix irrévocable de les classer, instrument par instrument, alors qu'ils devraient autrement être évalués à la juste valeur par le biais du résultat net afin de présenter les variations ultérieures dans les autres éléments du résultat global.

### *Juste valeur par le biais du résultat net*

Les actifs financiers classés et évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont les actifs qui ne répondent pas aux critères de classement au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Cette catégorie comprend les instruments d'emprunt dont les flux de trésorerie ne représentent pas uniquement des paiements de capital et d'intérêts et qui ne sont pas détenus au sein d'un modèle économique ayant pour objectif soit de percevoir des flux de trésorerie contractuels, soit de percevoir des flux de trésorerie contractuels et de vendre des actifs financiers.

Le tableau qui suit présente un sommaire des instruments financiers de la Société selon l'IAS 39 et l'IFRS 9.

	<b>Classement selon l'IAS 39</b>	<b>Classement selon l'IFRS 9</b>
<b>Actifs financiers</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur par le biais du résultat net
Trésorerie soumise à restrictions	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur par le biais du résultat net
Placements à court terme	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur par le biais du résultat net
Créances clients	Prêts et créances	Coût amorti
Débeture convertible à recevoir	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur par le biais du résultat net
Billet à recevoir	Prêts et créances	Coût amorti
Placement à long terme	S/O	Juste valeur par le biais du résultat net
<b>Passifs financiers</b>		
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs financiers	Coût amorti
Passif lié aux bons de souscription	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur par le biais du résultat net

L'adoption de l'IFRS 9 n'a eu aucune incidence significative sur le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers de la Société.

L'IFRS 9 présente un modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues, lequel remplace celui reposant sur les pertes subies de l'IAS 39. Le modèle de dépréciation s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti lorsque des pertes de crédit futures attendues font l'objet d'une provision, qu'il y ait ou non un événement générateur de pertes à la date de clôture. Pour les créances clients, la Société a évalué les pertes de crédit attendues d'après leur durée de vie, en tenant compte des pertes de crédit subies dans le passé ainsi que d'autres facteurs, notamment les facteurs financiers inhérents aux débiteurs. La valeur comptable des créances clients est réduite pour toute perte de crédit attendue par l'intermédiaire d'un compte de correction de valeur. Les variations de la valeur comptable du compte de correction de valeur sont comptabilisées à l'état des résultats et du résultat global. Lorsque la Société a la certitude que le recouvrement d'un montant à recevoir n'est plus possible, ce montant est considéré comme irrécouvrable et l'actif financier est sorti du bilan. L'adoption du nouveau modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues a eu une incidence négligeable sur la valeur comptable des actifs financiers évalués au coût amorti.

### *Classement et évaluation des passifs financiers*

Comme la comptabilisation des passifs financiers demeure en grande partie semblable aux termes de l'IFRS 9, l'adoption de la norme n'a pas eu d'incidence importante sur les passifs de la Société.

Les passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur et, s'il y a lieu, ils sont ajustés pour tenir compte des coûts de transaction, à moins que la Société désigne un passif financier comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Par la suite, les passifs financiers sont évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, sauf pour les dérivés et les passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, lesquels sont ensuite comptabilisés à la juste valeur, les profits et les pertes étant comptabilisés en résultat net (exclusion faite des instruments financiers dérivés qui sont des instruments de couverture désignés et efficaces).

## **IFRS nouvelles et modifiées publiées qui ne sont pas encore en vigueur**

### **IFRS 16 CONTRATS DE LOCATION**

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, qui énonce les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des contrats de location. Cette norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Son adoption anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence des IFRS nouvelles ou modifiées qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore en vigueur, sur ses états financiers consolidés intermédiaires résumés.

#### 4. Trésorerie, équivalents de trésorerie et placements à court terme

La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'entendent des placements très liquides dont l'échéance est de trois mois ou moins. Les placements à court terme s'entendent de placements liquides arrivant à échéance dans moins de douze mois. Ils sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis ajustés à la juste valeur par le biais du résultat net.

			31 janvier 2019	31 juillet 2018
	Taux d'intérêt	Date d'échéance	Total	Total
Trésorerie liée à l'exploitation	–	–	22 521 \$	1 546 \$
Comptes d'épargne à intérêt élevé	1,6 % à 2,10 %	durée au choix	142 523	130 080
<b>Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>			<b>165 044 \$</b>	<b>131 626 \$</b>
Dépôts à terme	4,25 %	durée au choix	527 \$	113 163 \$
<b>Total des placements à court terme</b>			<b>527 \$</b>	<b>113 163 \$</b>

#### 5. Trésorerie soumise à restrictions

Au 31 janvier 2019, la Société détenait une trésorerie soumise à restrictions de 8 117 \$. De ce montant, une tranche de 5 000 \$ est actuellement en mains tierces en vertu d'une convention d'achat conclue avec un fournisseur et le montant de cette tranche sera réduit de façon proportionnelle en fonction des étapes d'exécution qui sont précisées dans l'entente. Le solde de 3 117 \$ a été soumis à restrictions pour la mise en place d'une serre, et vient à échéance en juin 2019 (note 21).

#### 6. Stocks

	31 janvier 2019		
	Coût capitalisé	Ajustement de la juste valeur des actifs biologiques	Total
Cannabis séché	7 940 \$	8 811 \$	16 751 \$
Huiles	1 784	1 504	3 288
Emballage et fournitures	1 073	–	1 073
	<b>10 797 \$</b>	<b>10 315 \$</b>	<b>21 112 \$</b>

Les stocks comptabilisés dans le coût des marchandises vendues au cours du trimestre et du semestre clos le 31 janvier 2019 sont ressortis à 5 885 \$ et 8 716 \$ respectivement (451 \$ et 914 \$, respectivement, pour les périodes correspondantes closes le 31 janvier 2018).

	31 juillet 2018		
	Coût capitalisé	Ajustement de la juste valeur des actifs biologiques	Total
Cannabis séché	2 115 \$	4 440 \$	6 555 \$
Huiles	2 281	882	3 163
Emballage et fournitures	697	–	697
	<b>5 093 \$</b>	<b>5 322 \$</b>	<b>10 415 \$</b>

#### 7. Actifs biologiques

Les actifs biologiques de la Société se composent de plants de cannabis, des semences aux plants arrivés à maturité. Les variations de la valeur comptable des actifs biologiques se présentent comme suit :

	31 janvier 2019	31 juillet 2018
Valeur comptable à l'ouverture de la période	2 332 \$	1 504 \$
Coûts de production capitalisés	4 097	993
Augmentation nette de la juste valeur attribuable à la transformation biologique, déduction faite des coûts de vente	13 477	7 340
Transfert dans les stocks au moment de la récolte	(15 704)	(7 505)
<b>Valeur comptable à la clôture de la période</b>	<b>4 202 \$</b>	<b>2 332 \$</b>

Au 31 janvier 2019, la juste valeur des actifs biologiques se composait notamment de 6 \$ en semences et de 4 196 \$ en plants de cannabis (6 \$ en semences et 2 326 \$ en plants de cannabis au 31 juillet 2018). Les estimations importantes utilisées pour déterminer la juste valeur des plants de cannabis sont les suivantes :

- Le rendement par plant.
- Le stade de croissance estimé en tant que pourcentage des coûts engagés par rapport au coût total, lequel pourcentage est appliqué à la juste valeur totale estimée par gramme (déduction faite des coûts de commande) pour obtenir la juste valeur en cours des actifs biologiques estimés n'ayant pas encore été récoltés.
- Le pourcentage des coûts engagés pour chacun des stades de croissance du plant.
- Le prix de vente par gramme évalué à la juste valeur, diminué du coût d'achèvement et du coût de vente.
- La destruction et les pertes de plants pendant la récolte et la transformation.

Tous les actifs biologiques sont classés à titre d'actifs courants dans l'état de la situation financière et sont considérés comme étant de niveau 3 aux fins de l'estimation de leur juste valeur. Au 31 janvier 2019, il était attendu que les actifs biologiques de la Société produisent environ 12 871 584 grammes de cannabis (4 373 775 grammes de cannabis au 31 juillet 2018). Les estimations de la Société sont, par leur nature, susceptibles de changer. Les variations du rendement anticipé se refléteront dans les variations futures de la juste valeur des actifs biologiques.

L'évaluation des actifs biologiques repose sur une approche par le résultat, selon laquelle la juste valeur au moment de la récolte est estimée en fonction des prix de vente diminués des coûts de vente. Pour ce qui est des actifs biologiques en cours de production, la juste valeur au moment de la récolte est ajustée selon le stade de croissance à la date de clôture. Le stade de croissance est déterminé en fonction des coûts engagés par rapport au coût total. Le pourcentage obtenu est appliqué à la juste valeur totale estimative par gramme (déduction faite des coûts de commande) pour obtenir la juste valeur en cours des actifs biologiques estimés n'ayant pas encore été récoltés.

La direction a recueilli des données non observables importantes pour lesquelles l'intervalle des valeurs et l'analyse de la sensibilité sont présentées dans les tableaux ci-après.

Le tableau qui suit résume les données non observables pour la période close le 31 janvier 2019 :

Données non observables	Valeur des données	Analyse de la sensibilité
<b>Prix de vente moyen</b>		
Obtenu d'après les prix de vente au détail réels par souche.	5,00 \$ le gramme de cannabis séché.	Une augmentation ou une diminution de 5 % du prix de vente moyen se traduirait par une variation d'environ 554 \$ de l'évaluation.
<b>Rendement par plant</b>		
Obtenu d'après les résultats historiques du cycle de récolte par souche.	47 à 235 grammes par plant.	Une augmentation ou une diminution de 5 % du rendement moyen par plant se traduirait par une variation d'environ 210 \$ de l'évaluation.
<b>Stade de croissance</b>		
Le stade de croissance est déterminé à partir de l'état d'avancement dans le cycle de récolte.	Avancement moyen de 18 %.	Une augmentation ou une diminution de 5 % du stade de croissance moyen par plant se traduirait par une variation d'environ 1 029 \$ de l'évaluation.
<b>Pertes</b>		
Obtenues d'après l'estimation des pertes subies durant le cycle de récolte et de production.	0 % à 30 % selon le stade du cycle de récolte.	Une augmentation ou une diminution de 5 % des pertes prévues se traduirait par une variation d'environ 221 \$ de l'évaluation.

Le tableau qui suit résume les données non observables pour la période close le 31 juillet 2018 :

Données non observables	Valeur des données	Analyse de la sensibilité
<b>Prix de vente moyen</b>		
Obtenu d'après les prix de vente au détail réels par souche.	4,66 \$ le gramme de cannabis séché.	Une augmentation ou une diminution de 5 % du prix de vente moyen se traduirait par une variation d'environ 329 000 \$ de l'évaluation.
<b>Rendement par plant</b>		
Obtenu d'après les résultats historiques du cycle de récolte par souche.	50 à 235 grammes par plant.	Une augmentation ou une diminution de 5 % du rendement moyen par plant n'entraînerait pas de changement important dans l'évaluation.
<b>Stade de croissance</b>		
Le stade de croissance est déterminé à partir de l'état d'avancement dans le cycle de récolte.	Avancement moyen de 32 %.	Une augmentation ou une diminution de 5 % du stade de croissance moyen par plant se traduirait par une variation d'environ 320 000 \$ de l'évaluation.
<b>Pertes</b>		
Obtenues d'après l'estimation des pertes subies durant le cycle de récolte et de production.	0 % à 30 % selon le stade du cycle de récolte.	Une augmentation ou une diminution de 5 % du rendement moyen par plant n'entraînerait pas de changement important dans l'évaluation.

## 8. Immobilisations corporelles

<i>Coût</i>	Solde au 31 juillet 2018	Ajouts	Ajustements	Solde au 31 janvier 2019
Terrain	1 038 \$	– \$	– \$	1 038 \$
Immeubles	32 536	6 585	5 208	44 329
Améliorations locatives	206	347	–	553
Mobilier et matériel	1 661	1 836	–	3 497
Matériel de culture et de production	4 031	9 463	–	13 494
Véhicules	151	135	–	286
Ordinateurs	659	483	–	1 142
Construction en cours	15 433	54 357	(5 208)	64 582
	55 715 \$	73 206 \$	– \$	128 921 \$

<i>Cumul des amortissements</i>	Solde au 31 juillet 2018	Amortissement	Ajustements	Solde au 31 janvier 2019
Terrain	– \$	– \$	– \$	– \$
Immeubles	533	981	–	1 514
Améliorations locatives	9	50	–	59
Mobilier et matériel	527	232	(335)	424
Matériel de culture et de production	69	521	335	925
Véhicules	56	21	–	77
Ordinateurs	188	133	–	321
	1 382 \$	1 938 \$	– \$	3 320 \$
Valeur comptable nette	54 333 \$			125 601 \$

Au 31 janvier 2019, un montant de 9 610 \$ (3 920 \$ au 31 juillet 2018) se rapportant aux immobilisations corporelles était comptabilisé dans les créiteurs et charges à payer. Au cours du semestre clos le 31 janvier 2019, la Société a capitalisé un amortissement de 913 \$ dans les stocks. Au cours du semestre clos le 31 janvier 2018, la Société a capitalisé des coûts d'emprunt au titre des immeubles de néant (994 \$ au 31 juillet 2018).

Les ajustements tiennent compte du commencement de la durée d'utilité d'un actif, lequel passe de la catégorie « Construction en cours » à la catégorie « immobilisation corporelle ».

<i>Coût</i>	Solde au 31 juillet 2017	Ajouts	Ajustements	Solde au 31 juillet 2018
Terrain	358 \$	680 \$	– \$	1 038 \$
Immeubles	3 745	3 930	24 861	32 536
Améliorations locatives	–	206	–	206
Mobilier et matériel	900	1 233	(472)	1 661
Matériel de culture et de production	380	3 165	486	4 031
Véhicules	114	33	4	151
Ordinateurs	234	425	–	659
Construction en cours	605	39 707	(24 879)	15 433
	6 336 \$	49 379 \$	– \$	55 715 \$

<i>Cumul des amortissements</i>	Solde au 31 juillet 2017	Amortissement	Ajustements	Solde au 31 juillet 2018
Terrain	– \$	– \$	– \$	– \$
Immeubles	194	339	–	533
Améliorations locatives	–	9	–	9
Mobilier et matériel	165	195	167	527
Matériel de culture et de production	23	213	(167)	69
Véhicules	26	30	–	56
Ordinateurs	78	110	–	188
	486 \$	896 \$	– \$	1 382 \$
Valeur comptable nette	5 850 \$			54 333 \$

## 9. Immobilisations incorporelles et autres actifs non courants

<i>Coût</i>	Solde au 31 juillet 2018	Ajouts	Ajustements	Solde au 31 janvier 2019
Permis RACFM	2 545 \$	– \$	– \$	2 545 \$
Logiciels	1 800	767	–	2 567
Noms de domaine	585	–	–	585
Brevets	–	483	–	483
Placements comptabilisés au coût	100	–	–	100
Coûts des transactions capitalisés	212	–	(212)	–
	5 242 \$	1 250 \$	(212) \$	6 280 \$

<i>Cumul des amortissements</i>	Solde au 31 juillet 2018	Amortissement	Ajustements	Solde au 31 janvier 2019
Permis RACFM	403 \$	64 \$	– \$	467 \$
Logiciels	786	129	–	915
Nom de domaine	9	27	–	36
Brevets	–	4	–	4
	1 198 \$	224 \$	– \$	1 422 \$
Valeur comptable nette	4 044 \$			4 858 \$

Les logiciels comprennent des sommes de respectivement 1 087 \$ et 426 \$ liées à un logiciel de planification des ressources de l'organisation et à une plateforme de vente en ligne (647 \$ et 258 \$, respectivement, pour la période correspondante close le 31 juillet 2018). Les deux actifs ne sont pas encore prêts à l'utilisation. Par conséquent, aucun amortissement n'a été comptabilisé à l'égard de ces actifs inutilisés au cours du semestre clos le 31 janvier 2019. Au 31 janvier 2019, un montant de 186 \$ (266 \$ au 31 juillet 2018) relatif aux immobilisations incorporelles était comptabilisé dans les créditeurs et charges à payer. L'ajustement représente l'attribution des coûts de transaction capitalisés à la coentreprise Truss (note 17).

<i>Coût</i>	Solde au 31 juillet 2017	Ajouts	Cessions/ajustements	Solde au 31 juillet 2018
Permis RACFM	2 545 \$	– \$	– \$	2 545 \$
Logiciels	651	1 149	–	1 800
Noms de domaine	–	585	–	585
Placements comptabilisés au coût	–	100	–	100
Coûts des transactions capitalisés	–	212	–	212
	3 196 \$	2 046 \$	– \$	5 242 \$

<i>Cumul des amortissements</i>	Solde au 31 juillet 2017	Amortissement	Cessions/ajustements	Solde au 31 juillet 2018
Permis RACFM	277 \$	126 \$	– \$	403 \$
Logiciels	156	630	–	786
Nom de domaine	–	9	–	9
	433 \$	765 \$	– \$	1 198 \$
Valeur comptable nette	2 763 \$			4 044 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2018, la Société a procédé à un examen de ses immobilisations incorporelles, par suite duquel elle a modifié l'utilisation attendue de ses logiciels. Certains actifs, que la direction prévoyait auparavant utiliser pendant cinq ans à compter de la date d'achat, ont été remplacés au cours de l'exercice ainsi qu'en septembre 2018. Par conséquent, la durée d'utilité attendue de ces actifs a diminué. L'incidence de ces changements sur la charge d'amortissement actuelle et attendue pour l'exercice considéré et les exercices à venir, respectivement, se présente comme suit :

	2019	2020	2021	2022	Par la suite
(Diminution) augmentation de la charge d'amortissement	(87) \$	(119) \$	(100) \$	(3) \$	0 \$

## 10. Débentures convertibles

	Débentures convertibles non garanties de 2017 à 8 %	Débentures convertibles non garanties de 2018 à 7 %	Total
Solde au 31 juillet 2017	20 639	–	20 639
Produit brut	–	69 000	69 000
Frais d'émission	–	(4 792)	(4 792)
Bons de souscription, déduction faite des frais d'émission	–	(3 285)	(3 285)
Composante de conversion, déduction faite des frais d'émission	–	(6 777)	(6 777)
Désactualisation	814	554	1 368
Conversion des débentures	(21 453)	(54 700)	(76 153)
Solde au 31 juillet 2018	–	–	–

## Débetures convertibles garanties de 2017

Au cours du trimestre et du semestre clos le 31 janvier 2019, 71 424 et 470 424 bons de souscription ont été exercés pour un produit total de respectivement 71 \$ et 463 \$ (54 \$ US et 358 \$ US, d'après un prix d'exercice de 0,76 \$ US). Aux diverses dates d'exercice, le passif lié aux bons de souscription a été réévalué à l'aide du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes-Merton. Globalement, la valeur du passif lié aux bons de souscription exercés s'est établie à 3 047 \$ (2 341 \$ US) en tenant compte des hypothèses suivantes :

- cours de l'action variable;
- durée de vie attendue de 12 mois;
- dividende nul;
- volatilité de 70 % d'après les indicateurs du marché comparables et les données historiques;
- taux d'intérêt sans risque de 0,75 %;
- taux de change variable entre le dollar américain et le dollar canadien.

L'exercice de ces bons de souscription a entraîné une augmentation de 3 521 \$ du capital social.

Le passif lié aux bons de souscription restant a été réévalué le 31 janvier 2019 à l'aide du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes-Merton (niveau 2). Après réévaluation, le passif lié aux bons de souscription s'est établi à 3 235 \$ (2 461 \$ US) en tenant compte des hypothèses suivantes : cours de l'action de 5,67 \$ US, durée de vie attendue de douze mois, dividende nul, volatilité de 70 % d'après les données historiques, taux d'intérêt sans risque de 1,77 % et taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien de 1,3144. Le résultat net découlant de la réévaluation du passif lié aux bons de souscription pour le trimestre et le semestre clos le 31 janvier 2019 était respectivement de (815) \$ et (3 152) \$ (respectivement de (3 330) \$ et (4 613) \$ pour les périodes correspondantes closes le 31 janvier 2018). Il est comptabilisé au poste « Réévaluation des instruments financiers » dans l'état des résultats et du résultat global.

Le tableau suivant résume le passif lié aux bons de souscription pour le semestre clos le 31 janvier 2019 et l'exercice clos le 31 juillet 2018.

	31 janvier 2019	31 juillet 2018
Solde d'ouverture	3 130 \$	1 356 \$
Attribuées	—	—
Expirées	—	—
Exercées	(3 047)	(3 317)
Réévaluation en raison de l'écart de change	3 152	5 091
Solde de clôture	3 235 \$	3 130 \$

## Débetures convertibles non garanties de 2017 à 8 %

Dans le cadre de la conversion des débetures à 8 %, les porteurs des débetures à 8 % ont reçu 625 actions ordinaires pour chaque tranche de capital de 1 000 \$ de débetures à 8 % qu'ils détenaient. De plus, les intérêts cumulés et non versés sur chaque tranche de 1 000 \$ de capital des débetures à 8 % pour la période allant de l'émission, le 18 juillet 2017, à la date de conversion, exclusivement, s'établissaient à 36,00 \$, et les porteurs de débetures à 8 % ont reçu 22,5 actions ordinaires supplémentaires pour chaque tranche de 1 000 \$ de capital des débetures à 8 % qu'ils détenaient au titre des intérêts cumulés et non versés, pour un total de 647,5 actions ordinaires pour chaque tranche de 1 000 \$ de capital de débetures à 8 % détenues à la date de conversion. Par conséquent, à la date de conversion, la valeur comptable des débetures de 21 453 \$, les intérêts exigibles réglés en actions de 266 \$ et la composante de conversion de 1 743 \$ ont entraîné une augmentation cumulative du capital social de 23 462 \$.

Les intérêts passés en charges dans l'état des résultats et du résultat global se sont chiffrés à 0 \$ et les intérêts capitalisés au titre des immobilisations corporelles se sont établis eux aussi à néant pour le trimestre et le semestre clos le 31 janvier 2019 (313 \$ et 813 \$, respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 31 janvier 2018). La désactualisation pour le trimestre et le semestre clos le 31 janvier 2019 s'est établie à 0 \$ pour les deux périodes (320 \$ et 814 \$, respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 31 janvier 2018).

## Débetures convertibles non garanties de 2018 à 7 %

Le 24 novembre 2017, la Société a émis des débetures non garanties ayant un capital de 69 000 \$ dans le cadre d'un placement privé réalisé par l'intermédiaire d'un courtier. Les débetures portent intérêt à 7 % par année et arrivent à échéance le 24 novembre 2020. Les intérêts courent semi-annuellement et seront payés à terme échu. Les débetures étaient convertibles en actions ordinaires de la Société au prix de 2,20 \$, au gré du porteur. La Société pourrait imposer la conversion des débetures, moyennant un préavis écrit de 30 jours, si le cours moyen pondéré quotidien de ses actions ordinaires devait être supérieur à 3,15 \$ pendant 10 jours de bourse consécutifs. Les porteurs de débetures ont reçu 15 663 000 bons de souscription, soit 227 bons de souscription pour chaque tranche de 1 000 \$ d'unités. Les bons de souscription ont une durée de deux ans et arrivent à échéance le 24 novembre 2019; leur prix d'exercice est de 3,00 \$. La Société aura le droit d'accélérer l'expiration des bons de souscription si le cours de clôture de ses actions ordinaires est supérieur à 4,50 \$ pendant 10 jours de bourse consécutifs.



À la comptabilisation initiale, la méthode résiduelle a été utilisée pour répartir la juste valeur des bons de souscription et de l'option de conversion. La juste valeur de la composante passif a été évaluée à 58 187 \$ selon un taux d'actualisation de 14 %. Le produit résiduel de 10 813 \$ a été réparti proportionnellement entre les bons de souscription et l'option de conversion en fonction de leur juste valeur. La juste valeur des bons de souscription et de l'option de conversion a été déterminée à l'aide du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes-Merton.

La juste valeur des bons de souscription a été évaluée à 8 648 \$ selon les hypothèses suivantes :

- cours de l'action de 2,62 \$;
- durée de vie attendue d'un an;
- dividende nul; volatilité de 65 % d'après les indicateurs du marché comparables et les données historiques;
- taux d'intérêt sans risque de 1,25 %.

La juste valeur de l'option de conversion a été évaluée à 17 843 \$ selon les hypothèses suivantes :

- cours de l'action de 2,62 \$;
- durée de vie attendue de trois mois;
- dividende nul; volatilité de 65 % d'après les indicateurs du marché comparables et les données historiques;
- taux d'intérêt sans risque de 1,25 %.

D'après la juste valeur des bons de souscription et de l'option de conversion, le produit résiduel de 10 813 \$ a été réparti comme suit : 3 530 \$ aux bons de souscription et 7 283 \$ à l'option de conversion, déduction faite des frais d'émission.

Dans le cadre de la clôture du placement des débentures, la Société a payé des frais de placement de 3 450 \$ à partir du produit brut du financement et a engagé des frais d'émission supplémentaires de 476 \$. Elle a également émis des bons de souscription de courtier pouvant être exercés pour acquérir 1 568 actions ordinaires à un prix d'exercice de 3,00 \$ l'action.

Une juste valeur de 866 \$ a été attribuée aux bons de souscription de courtier selon le modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes-Merton en tenant compte des hypothèses suivantes :

- cours de l'action de 2,62 \$;
- durée de vie attendue d'un an;
- dividende nul;
- volatilité de 65 % d'après les indicateurs du marché comparables et les données historiques;
- taux d'intérêt sans risque de 1,25 %.

Les frais d'émission ont totalisé 4 792 \$ et ont été répartis proportionnellement comme suit : dette – 4 041 \$; option de conversion – 506 \$; bons de souscription – 245 \$.

Le 15 décembre 2017, la Société a annoncé qu'elle avait choisi d'exercer son droit de convertir la totalité du capital impayé des débentures à 7,0 % de la Société et des intérêts courus impayés à leur égard en actions ordinaires. La Société est autorisée à forcer la conversion des débentures à 7,0 % depuis le 13 décembre 2017, puisque le CMPV des actions ordinaires à la cote de la TSX-V a été supérieur ou égal à 3,15 \$ pendant 10 jours de bourse consécutifs. Pour les 10 jours de bourse consécutifs précédant le 13 décembre 2017, le CMPV des actions ordinaires s'établissait à 3,32 \$. La Société a donné aux porteurs des débentures à 7,0 % le préavis écrit de 30 jours requis pour la conversion, et la date de prise d'effet de la conversion a été fixée au 15 janvier 2018.

Dans le cadre de la conversion des débentures à 7,0 %, les porteurs des débentures à 7,0 % ont reçu 454,54 actions ordinaires pour chaque tranche de capital de 1 000 \$ de débentures à 7,0 % qu'ils détenaient. De plus, les intérêts cumulés et non versés sur chaque tranche de 1 000 \$ de capital des débentures à 7,0 % pour la période allant du 31 décembre 2017 (le paiement d'intérêts prévu pour le 31 décembre 2017 a été versé en espèces) jusqu'à la date de conversion, exclusivement, se sont établis à 2,92 \$, et les porteurs des débentures à 7,0 % ont reçu 1,33 action ordinaire supplémentaire pour chaque tranche de 1 000 \$ de capital des débentures à 7,0 % qu'ils détenaient au titre des intérêts cumulés et non versés, pour un total de 455,87 actions ordinaires pour chaque tranche de 1 000 \$ de capital de débentures à 7,0 % détenues. Par conséquent, à la date de conversion, la valeur comptable des débentures de 54 700 \$, les intérêts exigibles réglés en actions de 46 \$ et la composante de conversion de 6 809 \$ ont entraîné une augmentation cumulative du capital social de 61 555 \$.

Il n'existe aucune dette convertible au 31 janvier 2019.

## 11. Capital social

### a) Autorisé

Un nombre illimité d'actions ordinaires

### b) Émis et en circulation

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2018, 481 896 bons de souscription assortis de prix d'exercice de 0,75 \$ et de 0,70 \$ US ont été exercés pour un produit de 406 \$, ce qui s'est traduit par l'émission de 481 896 actions ordinaires.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2018, la Société a émis 15 687 500 actions ordinaires par suite de la conversion des débetures convertibles non garanties à 8,0 % et 166 387 actions ordinaires au titre des intérêts courus, comme il est indiqué à la note 10, « Débetures convertibles ».

Le 2 janvier 2018, la Société a annoncé qu'elle avait choisi d'exercer son droit de devancer l'échéance des bons de souscription d'actions ordinaires émis aux termes de débetures convertibles à 8,0 %. La Société est autorisée à devancer l'échéance des bons de souscription en date du 27 décembre 2017, puisque le cours de clôture des actions ordinaires à la cote de la Bourse de croissance TSX a été supérieur à 3,00 \$ pendant 15 jours de bourse consécutifs. L'échéance des bons de souscription a été devancée, passant du 18 juillet 2019 au 1<sup>er</sup> février 2018. Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2018, la Société a émis 7 799 960 actions ordinaires à l'exercice de bons de souscription liés aux débetures convertibles à 8,0 %.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2018, la Société a émis 31 363 252 actions ordinaires par suite de la conversion des débetures convertibles non garanties à 7,0 % et 20 829 actions ordinaires au titre des intérêts courus, comme il est indiqué à la note 10, « Débetures convertibles ». La Société a émis 2 922 393 actions ordinaires à l'exercice de bons de souscription liés aux débetures convertibles non garanties à 7,0 %.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2018, en plus des actions ordinaires émises par suite de l'exercice des bons de souscription associés aux débetures convertibles, 5 025 627 bons de souscription assortis d'un prix d'exercice de 0,75 \$ et de 0,70 \$ US ont été exercés, entraînant l'émission de 5 021 940 actions ordinaires. Le produit total tiré de l'exercice des bons de souscription s'est chiffré à 30 937 \$.

Le 30 janvier 2018, la Société a conclu un appel public à l'épargne par voie de prise ferme visant 37 375 000 unités au prix de 4,00 \$ l'unité pour un produit brut de 149 500 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'actions ordinaires de la Société. Chaque bon de souscription peut être exercé au cours d'une période de deux ans afin d'obtenir une action ordinaire au prix de 5,60 \$ l'action. La juste valeur des bons de souscription à la date d'attribution était estimée à 0,56 \$ le bon de souscription, selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

- cours de l'action de 3,93 \$;
- durée de vie attendue d'un an;
- dividende nul;
- volatilité de 65 % d'après les indicateurs du marché comparables et les données historiques;
- taux d'intérêt sans risque de 1,25 %.

Les frais d'émission d'actions en trésorerie ont totalisé 6 380 \$ et étaient composés des commissions des preneurs fermes de 5 980 \$, des frais des preneurs fermes de 10 \$, des frais juridiques des preneurs fermes de 97 \$ et des frais d'émission additionnels en espèces de 311 \$. De plus, en guise de rémunération, la Société a émis en faveur des preneurs fermes un total de 1 495 bons de souscription d'une juste valeur de 1 486 \$. Les bons de souscription émis à titre de rémunération ont un prix d'exercice de 4,00 \$ et arrivent à échéance le 30 janvier 2020. La juste valeur des bons de souscription émis à titre de rémunération à la date d'attribution était estimée à 0,99 \$ le bon de souscription, selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

- cours de l'action de 3,93 \$;
- durée de vie attendue d'un an;
- dividende nul;
- volatilité de 65 % d'après les indicateurs du marché comparables et les données historiques;
- taux d'intérêt sans risque de 1,25 %.

La Société a attribué une tranche de 7 342 \$ des frais d'émission aux actions ordinaires et une tranche de 523 \$ aux bons de souscription.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2018, 2 475 bons de souscription assortis d'un prix d'exercice variant de 0,75 \$ à 5,60 \$ et d'un prix d'exercice de 0,76 \$ US ont été exercés pour un produit de 4 423 \$, ce qui s'est traduit par l'émission de 2 475 actions ordinaires.

Le 24 mai 2018, la Société a annoncé qu'elle avait choisi d'exercer son droit de devancer l'échéance des bons de souscription d'actions ordinaires émis le 24 novembre 2017. Aux termes de l'acte relatif aux bons de souscription, la Société a choisi d'exercer son droit de devancer l'expiration des 5 261 043 bons de souscription restants, du 24 novembre 2019 au 25 juin 2018. À la date d'expiration, tous les bons de souscription avaient été exercés. La date d'expiration devancée s'appliquait également aux 1 568 181 bons de souscription restants initialement émis à titre de rémunération en faveur de certains courtiers en valeurs mobilières le 24 novembre 2017. À la date d'expiration, 1 505 453 bons de souscription émis à titre de rémunération avaient été exercés, et 62 728 bons de souscription étaient arrivés à échéance.

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2018, 13 214 883 bons de souscription assortis d'un prix d'exercice variant de 0,75 \$ à 5,60 \$ et d'un prix d'exercice de 0,76 \$ US ont été exercés pour un produit de 38 601 \$, ce qui s'est traduit par l'émission de 13 214 883 actions ordinaires.

Le 4 octobre 2018, la Société a conclu une entente de contrepartie avec Molson Coors aux termes de laquelle elle a attribué 11 500 000 bons de souscription au prix de 6,00 \$ le bon de souscription. Chaque bon de souscription peut être exercé au cours d'une période de trois ans afin d'obtenir une action ordinaire au prix de 6,00 \$ l'action. La juste valeur des bons de souscription à la date d'attribution était estimée à 3,69 \$ le bon de souscription, selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

- cours de l'action de 8,45 \$;
- durée de vie attendue d'un an et demi;
- dividende nul;
- volatilité de 65 % d'après les indicateurs du marché comparables et les données historiques;
- taux d'intérêt sans risque de 0,75 %.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2019, 3 137 746 bons de souscription assortis d'un prix d'exercice variant de 0,75 \$ à 5,60 \$ et d'un prix d'exercice de 0,76 \$ US ont été exercés pour un produit de 5 589 \$, ce qui s'est traduit par l'émission de 3 137 746 actions ordinaires.

Le 30 janvier 2019, la Société a annoncé la clôture d'un placement négocié visant 7 700 000 actions ordinaires au prix de 6,50 \$ l'action, pour un produit brut de 50 050 \$. Le placement prévoit une option de surallocation visant 1 155 000 actions au prix de 6,50 \$ chacune, laquelle a été exercée intégralement à la date de clôture pour 7 508 \$, ce qui a porté l'émission à 8 855 000 actions ordinaires et le produit brut total à 57 558 \$. Après déduction de la rémunération des preneurs fermes et des frais juridiques totalisant 3 332 \$, le produit net total est ressorti à 54 226 \$.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2019, 682 678 bons de souscription assortis d'un prix d'exercice variant de 0,75 \$ à 5,60 \$ et d'un prix d'exercice de 0,76 \$ US ont été exercés pour un produit de 1 307 \$, ce qui s'est traduit par l'émission de 682 678 actions ordinaires.

Au 31 janvier 2019, la Société comptait 207 653 610 actions ordinaires et 34 104 554 bons de souscription en circulation.

Voici un sommaire des bons de souscription en circulation en date du 31 janvier 2019 :

	Nombre en circulation	Valeur comptable
Bons de souscription émis composant les unités à 0,75 \$		
Prix d'exercice de 0,83 \$, échéant le 19 mai 2019	19 332	4 \$
Prix d'exercice de 0,83 \$, échéant le 2 juin 2019	333 330	60
Prix d'exercice de 0,83 \$, échéant le 8 juin 2019	1 333 332	262
Prix d'exercice de 0,83 \$, échéant le 23 juin 2019	66 672	12
Prix d'exercice de 0,83 \$, échéant le 21 juillet 2019	33 336	6
Prix d'exercice de 0,83 \$, échéant le 18 août 2019	66 672	12
Prix d'exercice de 0,83 \$, échéant le 31 août 2019	39 600	7
Bons de souscription liés aux débentures convertibles garanties de 2015		
Prix d'exercice de 0,75 \$, échéant le 15 juillet 2019	866 040	166
Bons de souscription liés aux débentures convertibles non garanties de 2016		
Prix d'exercice de 0,83 \$, échéant le 18 juillet 2019	75 000	11
Financement par capitaux propres de 2018		
Prix d'exercice de 5,60 \$, échéant le 30 janvier 2020	18 536 000	9 963
Bons de souscription de courtier/de consultant		
Prix d'exercice de 0,75 \$, échéant le 9 novembre 2019	41 598	15
Prix d'exercice de 0,75 \$, échéant le 3 novembre 2021	175 618	78
Prix d'exercice de 0,75 \$, échéant le 14 mars 2022	144 282	101
Prix d'exercice de 4,00 \$, échéant le 30 janvier 2020	373 750	347
Bons de souscription émis en lien avec la coentreprise Molson		
Prix d'exercice de 6,00 \$, échéant le 4 octobre 2021	11 500 000	42 386
	33 604 562	53 430
Bons de souscription liés aux débentures convertibles garanties de 2017		
Prix d'exercice de 0,76 \$ US, échéant le 14 novembre 2019	499 992	3 235
	34 104 554	56 665 \$

Le tableau suivant résume l'activité liée aux bons de souscription au cours du semestre clos le 31 janvier 2019 et de l'exercice clos le 31 juillet 2018.

	31 janvier 2019		31 juillet 2018	
	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation à l'ouverture de la période	26 425 504	4,35 \$	20 994 123	1,31 \$
Expirés au cours de la période	(526)	-	(62 728)	3,00
Émis au cours de la période	11 500 000	6,00	37 413 681	4,34
Exercés au cours de la période	(3 820 424)	1,57	(31 919 572)	2,33
En circulation à la clôture de la période	34 104 554	5,20 \$	26 425 504	4,35 \$

### Régime d'options sur actions

La Société dispose d'un régime d'options sur actions (le « régime ») administré par le conseil d'administration qui fixe les prix d'exercice et les dates d'échéance, lesquelles peuvent s'échelonner sur dix ans après la date d'émission fixée par le Conseil. À moins que le Conseil n'en décide autrement, l'acquisition des droits relatifs aux options émises aux termes du régime se fait sur une période de trois ans, à l'exception des options attribuées à des consultants ou à des personnes prenant part aux activités de relations avec les investisseurs (telles qu'elles sont définies dans les politiques de la TSX), pour lesquelles l'acquisition se fait progressivement sur une période de douze mois sans que plus de 25 % des options ne puissent être acquises au cours d'une même période de trois mois. Au 31 janvier 2019, un maximum de 20 765 361 actions ordinaires réservées aux fins d'émission en cas d'exercice des options pouvait être attribué aux termes du régime.

Le tableau suivant résume l'activité liée aux bons de souscription au cours du semestre clos le 31 janvier 2019 et de l'exercice clos le 31 juillet 2018.

Date d'attribution	Prix d'exercice	Options attribuées		Modalités d'acquisition des droits	Période d'acquisition des droits
		Dirigeants et administrateurs	Employés salariés		
8 septembre 2017	1,37 \$	650 000	1 000	Modalités A	10 ans
6 novembre 2017	2,48 \$	125 000	3 000	Modalités A	10 ans
4 décembre 2017	2,69 \$	1 750 000	20 000	Modalités B	10 ans
29 janvier 2018	4,24 \$	–	261 000	Modalités A, C	10 ans
12 mars 2018	3,89 \$	325 000	–	Modalités A	10 ans
16 avril 2018	4,27 \$	845 000	61 500	Modalités A	10 ans
8 juin 2018	5,14 \$	–	441 000	Modalités A	10 ans
11 juillet 2018	4,89 \$	4 325 000	1 366 500	Modalités A	10 ans
17 septembre 2018	7,93 \$	650 000	523 500	Modalités A	10 ans
22 novembre 2018	5,92 \$	–	440 000	Modalités A	10 ans
17 décembre 2018	5,09 \$	74 000	227 500	Modalités A, D	10 ans

Modalités A – Les droits visant le tiers de ces options seront acquis à la date du premier anniversaire de l'attribution, et ceux visant les options restantes seront acquis trimestriellement au cours des deux années suivantes.

Modalités B – Les droits visant la moitié de ces options seront acquis immédiatement, et ceux visant les options restantes seront acquis annuellement au cours des trois années suivantes.

Modalités C – Selon les jalons organisationnels.

Modalités D – Les droits visant 54 000 des options attribuées à un administrateur seront entièrement acquis dans les 6 mois suivant la date d'attribution.

Le tableau suivant résume l'activité liée aux options sur actions au cours du semestre clos le 31 janvier 2019 et de l'exercice clos le 31 juillet 2018.

	31 janvier 2019		31 juillet 2018	
	Options émises	Prix d'exercice moyen pondéré	Options émises	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde d'ouverture	14 388 066	3,02 \$	5 748 169	0,68 \$
Attribuées	1 915 000	7,02	10 174 000	4,16
Éteintes	(239 996)	3,23	(626 830)	3,44
Exercées	(1 349 070)	0,64	(907 273)	0,65
Solde de clôture	14 714 000	3,76 \$	14 388 066	3,02 \$

Le cours moyen pondéré des actions au moment de l'exercice au cours de la période était de 5,89 \$ (4,31 \$ au 31 juillet 2018).

Le tableau suivant résume les informations concernant les options sur actions en cours au 31 janvier 2019.

Prix d'exercice	Nombre en circulation	Durée de vie contractuelle moyenne restante pondérée (années)	Nombre d'options pouvant être exercées	Durée de vie contractuelle moyenne restante pondérée (années)
0,16 \$	285 000	0,01	285 000	0,03
0,58	600 900	0,24	600 900	1,03
0,75	1 912 500	0,94	1 194 504	2,55
1,27	577 706	0,31	401 703	0,93
1,37	461 394	0,27	81 644	0,21
2,48	128 000	0,08	42 667	0,11
2,69	1 695 000	1,02	772 500	2,02
3,89	325 000	0,20	–	–
4,24	258 000	0,16	–	–
4,27	884 000	0,55	–	–
4,89	5 618 500	3,61	–	–
5,14	108 000	0,07	–	–
7,93	1 128 500	0,74	–	–
5,92	430 000	0,29	–	–
5,09 \$	301 500	0,20	–	–
	<b>14 714 000</b>		<b>3 378 918</b>	

### Rémunération à base d'actions

Pour le trimestre et le semestre clos le 31 janvier 2019, la Société a comptabilisé une charge de rémunération à base d'actions de respectivement 4 960 \$ et 9 649 \$ (1 968 \$ et 2 281 \$ pour les périodes correspondantes closes le 31 janvier 2018) relativement aux options des salariés, lesquelles sont évaluées à la juste valeur à la date d'attribution et sont comptabilisées en charges sur la période d'acquisition des droits (voir la note 16 pour connaître la ventilation de la rémunération à base d'actions par catégorie de charges). Pour déterminer le montant de la rémunération à base d'actions, la Société a utilisé le modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes-Merton pour établir la juste valeur des options attribuées et appliqué les hypothèses suivantes :

	31 janvier 2019	31 janvier 2018
Prix d'exercice	<b>0,75 \$ à 7,93 \$</b>	0,16 \$ à 4,24 \$
Taux d'intérêt sans risque	<b>1,98 % à 2,42 %</b>	2,13 % à 2,29 %
Durée de vie prévue des options (années)	<b>5 à 7</b>	7
Volatilité attendue annualisée	<b>65 % à 75 %</b>	65 %

La volatilité a été estimée au moyen de la volatilité historique moyenne de la Société et d'autres sociétés comparables du secteur pour lesquelles il était possible d'obtenir l'historique des opérations et l'historique de la volatilité.

Pour le trimestre et le semestre clos le 31 janvier 2019, la Société a attribué une charge de rémunération à base d'actions de respectivement 529 \$ et 640 \$ (néant pour chacune des périodes correspondantes closes le 31 janvier 2018) au coût des ventes en fonction des charges liées à la main-d'œuvre qui prend part directement et indirectement aux activités de vente et de production.

## 12. Résultat net par action

Les titres ci-après pourraient diluer le résultat net par action de base dans l'avenir, mais ils n'ont pas été pris en compte dans le résultat net par action dilué en raison de leur effet antidilutif :

	31 janvier 2019	31 juillet 2018
Options	14 714 000	14 388 066
Bons de souscription émis composant les unités à 0,75 \$	1 892 274	3 234 960
Bons de souscription liés aux débetures convertibles garanties de 2015	866 040	1 318 332
Bons de souscription liés aux débetures convertibles non garanties de 2016	75 000	100 002
Bons de souscription liés aux débetures convertibles garanties de 2017	499 992	928 542
Bons de souscription liés au financement par capitaux propres de 2018	18 536 000	18 570 500
Bons de souscription émis en lien avec la coentreprise	11 500 000	–
Débeture convertible de courtier/d'intermédiaire	735 248	2 273 168
	<b>48 818 554</b>	<b>40 813 570</b>

## 13. Débeture convertible à recevoir

Le 26 juillet 2018, la Société a prêté 10 000 \$ à une entité non liée, Fire and Flower (« F&F »), sous la forme d'une débeture convertible subordonnée non garantie. La débeture convertible porte intérêt au taux de 8 %, est payée semestriellement, arrive à échéance le 31 juillet 2020 et comporte une clause de conversion permettant de la convertir en actions ordinaires de F&F au prix de 1,15 \$, ainsi qu'il est précisé dans la convention. La Société a émis la débeture dans le cadre d'un placement stratégique réalisé sur le marché privé de la vente au détail de cannabis.

L'option de rembourser le prêt en actions ordinaires constitue une option de remboursement anticipé pour la Société et est incluse dans la juste valeur du prêt. Au cours du trimestre et du semestre clos le 31 janvier 2019, la débeture convertible à recevoir de la Société a augmenté respectivement de 2 545 \$ et 5 978 \$ (néant pour chacune des périodes correspondantes closes le 31 janvier 2018) à la suite de la variation de sa juste valeur.

Pour le trimestre et le semestre clos le 31 janvier 2019, l'intérêt cumulé sur la débeture à recevoir remboursable par F&F s'établissait respectivement à 202 \$ et 417 \$ (néant pour chacune des périodes correspondantes closes le 31 janvier 2018). À la clôture de la période, la débeture convertible à recevoir totalisait 16 395 \$ (10 000 \$ au 31 juillet 2018).

La juste valeur de l'effet à recevoir (niveau 2) à la date de clôture a été estimée au moyen du modèle de Black-Scholes-Merton, d'après les hypothèses suivantes :

- prix d'exercice de 1,15 \$;
- durée de vie attendue de 9 mois;
- dividende nul;
- volatilité de 111 %; d'après les données historiques;
- taux d'intérêt sans risque de 1,77 %.

## 14. Informations sectorielles

La Société exerce ses activités dans un seul secteur d'exploitation.

Toutes les immobilisations corporelles et incorporelles sont situées au Canada.

## 15. Instruments financiers

### Risque de taux d'intérêt

L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt découle uniquement du placement de la trésorerie excédentaire. La Société peut investir la trésorerie excédentaire dans des placements très liquides à court terme qui cumuleront des intérêts aux taux en vigueur pour ces placements. Au 31 janvier 2019, la Société disposait de placements à court terme de 527 \$.

### Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque que la Société subisse une perte financière si un client ou une contrepartie à un instrument financier devait manquer à ses obligations contractuelles. Il découle principalement des créances clients, du billet à recevoir et de la débenture convertible à recevoir de la Société. Au 31 janvier 2019, la Société était exposée à des pertes de crédit en cas de manquement par les contreparties.

La Société accorde du crédit à ses clients dans le cours normal des activités et a mis en place des procédures d'évaluation et de surveillance du crédit pour atténuer le risque de crédit. Ce risque est toutefois limité, car la Société conclut la majorité de ses ventes de cannabis médical avec des clients couverts par divers programmes d'assurance.

La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements à court terme sont détenus par certains des plus importants groupes financiers coopératifs au Canada. Depuis la création de la Société, aucune perte n'a été subie à l'égard de la trésorerie détenue par l'institution financière. La majorité des créances clients se rapportent à des sociétés d'État du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique ainsi qu'à l'une des principales compagnies d'assurance maladie au Canada. La solvabilité d'une contrepartie est évaluée avant de prendre la décision de lui accorder du crédit. La Société a estimé la provision pour pertes attendues en se fondant sur les pertes de crédit sur douze mois. Les créances irrécouvrables pour le trimestre ont été estimées à 31 \$ (néant pour la période correspondante close le 31 janvier 2018) et à 49 \$ pour le semestre clos le 31 janvier 2019 (88 \$ pour la période correspondante close le 31 janvier 2018).

Le risque de crédit lié à la débenture convertible à recevoir et au billet à recevoir découle de la possibilité que le capital ou que les intérêts exigibles ne puissent être recouverts. La Société atténue ce risque en gérant et en surveillant la relation commerciale sous-jacente.

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme, des créances clients, de la débenture convertible à recevoir et du billet à recevoir représente l'exposition maximale au risque de crédit, laquelle s'élevait à 220 623 \$ au 31 janvier 2019.

Le tableau suivant résume l'âge des créances de la Société aux 31 janvier 2019 et 31 juillet 2018 :

	31 janvier 2019	31 juillet 2018
	\$	\$
De 0 à 30 jours	7 060	262
De 31 à 60 jours	604	188
De 61 à 90 jours	1 838	91
Plus de 90 jours	691	103
Total	10 193	644

### Risque de dépendance économique

Le risque de dépendance économique est le risque de dépendance à l'égard d'un certain nombre de clients ayant une incidence importante sur la performance économique de la Société. Au cours du trimestre et du semestre clos le 31 janvier 2019, la Société a comptabilisé des ventes conclues avec deux sociétés d'État qui ont compté pour 90 % et 87 % du total des ventes (néant pour les périodes correspondantes closes le 31 janvier 2018).

La Société détient des créances clients se rapportant à deux sociétés d'État qui représentaient 80 % de toutes les créances clients au 31 janvier 2019 (néant au 31 juillet 2018).

### Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsqu'elles deviennent exigibles. La Société gère son risque d'illiquidité en suivant de près ses besoins en capitaux. Au 31 janvier 2019, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les placements à court terme de la Société se chiffraient à 165 571 \$.

La Société est tenue de payer des créanciers et charges à payer ainsi que des taxes d'accise dont la valeur comptable totale et les flux de trésorerie contractuels s'élevaient à 20 123 \$ pour les douze prochains mois.

La valeur comptable de la trésorerie, des créances clients et des créanciers et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.



## 16. Charges d'exploitation par nature

	<i>Trimestre clos le</i>		<i>Semestre clos le</i>	
	<b>31 janvier 2019</b>	31 janvier 2018	<b>31 janvier 2019</b>	31 janvier 2018
Commercialisation et promotion	<b>2 430 \$</b>	329 \$	<b>12 019 \$</b>	615 \$
Rémunération à base d'actions	<b>4 960</b>	1 968	<b>9 649</b>	2 281
Salaires et avantages	<b>4 225</b>	1 387	<b>7 470</b>	2 545
Services de consultation	<b>1 483</b>	511	<b>2 921</b>	692
Honoraires pour services professionnels	<b>1 852</b>	355	<b>2 677</b>	492
Installations	<b>1 531</b>	132	<b>2 454</b>	287
Frais généraux et administratifs	<b>1 123</b>	280	<b>1 400</b>	598
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>452</b>	188	<b>1 025</b>	312
Frais de déplacement	<b>356</b>	134	<b>685</b>	243
Amortissement des immobilisations incorporelles	<b>74</b>	207	<b>224</b>	270
<b>Total</b>	<b>18 486 \$</b>	5 491 \$	<b>40 524 \$</b>	8 335 \$

Le tableau suivant résume la nature de la rémunération à base d'actions au cours de la période :

	<i>Trimestre clos le</i>	<i>Semestres clos le</i>
	<b>31 janvier 2019</b>	<b>31 janvier 2019</b>
Rémunération à base d'actions liée aux frais généraux et administratifs	<b>4 702 \$</b>	<b>9 161 \$</b>
Rémunération à base d'actions liée aux frais de commercialisation et de promotion	<b>258</b>	<b>488</b>
Rémunération à base d'actions liée au total des charges d'exploitation	<b>4 960</b>	<b>9 649</b>
Rémunération à base d'actions attribuée au coût des ventes	<b>274</b>	<b>385</b>
<b>Total de la rémunération à base d'actions</b>	<b>5 234 \$</b>	<b>10 034 \$</b>

## 17. Participation dans des coentreprises

### a) Coentreprise Truss

	<b>31 janvier 2019</b>	31 juillet 2018
Solde d'ouverture	– \$	– \$
Contrepartie en trésorerie liée au placement	<b>6 375</b>	–
Juste valeur de la contrepartie en bons de souscription	<b>42 386</b>	–
Coûts des transactions capitalisés	<b>722</b>	–
Quote-part du résultat net	<b>(645)</b>	–
<b>Solde de clôture</b>	<b>48 838 \$</b>	– \$

Le 4 octobre 2018, la création de la coentreprise Truss entre la Société et Molson Coors Canada (le « partenaire ») a été finalisée. Truss est une société en démarrage indépendante qui compte son propre conseil d'administration et une équipe de gestion indépendante. Elle est constituée en société au Canada. Truss est une société à capital fermé dont les principales activités consistent à saisir les débouchés du marché des boissons non alcoolisées infusées au cannabis. Elle exploite actuellement ses activités à Gatineau, au Québec.

Le partenaire détient 57 500 actions ordinaires, soit une participation majoritaire de 57,5 % dans Truss. La Société détient 42 500 actions ordinaires, ce qui lui confère la participation restante de 42,5 %. Dans le cadre de la transaction, HEXO a attribué en faveur du partenaire 11 500 000 bons de souscription d'actions ordinaires pouvant être exercés dans un délai de trois ans au prix d'exercice de 6,00 \$.

Le coût du placement initial comprend la juste valeur capitalisée d'une contrepartie en bons de souscription de 42 386 \$ (se reporter à la note 11 pour connaître les données et les hypothèses servant au classement des justes valeurs).

Les coûts de transaction de 722 \$ liés à l'accord définitif visant la formation de la coentreprise ont été capitalisés.

La coentreprise est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Au cours du trimestre et du semestre clos le 31 janvier 2019, la quote-part de la Société dans la perte nette de Truss s'établissait à respectivement 483 \$ et 645 \$ (néant pour chacune des périodes correspondantes closes le 31 juillet 2018).

## b) Coentreprise Belleville Complex Inc.

Le 31 octobre 2018, la Société a acquis une participation de 25 % dans la coentreprise Belleville Complex Inc. (« BCI »), la participation restante de 75 % appartenant à une partie liée. La coentreprise a acquis une installation déjà configurée de 2 millions de pieds carrés au moyen d'un emprunt de 20 279 \$ accordé par la Société le 7 septembre 2018. L'emprunt porte intérêt à un taux annuel de 4 %. La Société fait actuellement l'objet d'une modification de la période de remboursement initiale de 120 jours à compter de la date du prêt pour qu'elle soit comprise dans le troisième trimestre de l'exercice financier 2019. Le prêt est garanti par l'hypothèque de premier rang grevant l'immeuble. Aux termes de la convention, HEXO Corp. sera le principal locataire de cette installation pendant une période de 20 ans. La contrepartie versée pour la participation de 25 % dans la coentreprise est réputée être de néant. La Société a comptabilisé une charge d'intérêts à payer de 68 \$ au titre de l'effet à recevoir, portant le montant total à recevoir à 20 347 \$. La valeur comptable de BCI au 31 janvier 2019 s'établissait à néant (néant au 31 juillet 2018).

## c) Coentreprise HEXOMed

HEXOMed est une coentreprise de Grèce qui a été établie avec QNBS. La Société s'en servira comme point d'entrée pour les marchés européens du cannabis médicinal. Le 31 janvier 2019, la Société a fourni un apport initial de 50 € à HEXOMed en contrepartie d'une participation de 33,34 % dans celle-ci. Aux termes de la convention de souscription, la Société fournira un apport total de 250 € pour une participation de 33,34 % dans HEXOMed, et elle aura l'option de fournir un apport additionnel de 500 € pour porter sa participation à 50 %. La valeur comptable de HEXOMed au 31 janvier 2019 s'établissait à 201 \$ (néant au 31 juillet 2018).

## 18. Placement à long terme

Le 1<sup>er</sup> novembre 2018, la Société a obtenu 1 980 000 reçus de souscription dans l'entité F&F pour un produit de 2 970 \$. Les reçus de souscription peuvent être convertis en actions ordinaires de F&F à raison de 1 reçu de souscription contre 1 action ordinaire en cas d'événement déclencheur, au sens donné à ce terme dans la convention de souscription. La juste valeur du placement (niveau 2) au 31 janvier 2019 se chiffrait à 2 970 \$ et avait été déterminée au moyen de prix observables.

## 19. Information à fournir relativement aux parties liées

### Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et assumant la responsabilité, directe ou indirecte, de la planification, de l'orientation et du contrôle des activités de la Société. Ils regroupent les cadres supérieurs et les administrateurs, lesquels contrôlaient environ 8,20 % des actions en circulation de la Société en date du 31 janvier 2019 (10,36 % au 31 janvier 2018).

La rémunération accordée aux principaux dirigeants au cours de la période se présente comme suit :

	<i>Trimestre clos le</i>		<i>Semestre clos le</i>	
	<b>31 janvier 2019</b>	31 janvier 2018	<b>31 janvier 2019</b>	31 janvier 2018
Salaires et honoraires de consultation	<b>921 \$</b>	463 \$	<b>1 603 \$</b>	847 \$
Primes	<b>185</b>	14	<b>402</b>	14
Rémunération à base d'actions	<b>4 029</b>	1 748	<b>7 388</b>	2 009
<b>Total</b>	<b>5 135 \$</b>	2 225 \$	<b>9 393 \$</b>	2 870 \$

Ces transactions s'inscrivent dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, à savoir la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

Sauf indication contraire, les droits ci-après visant les options sur actions seront acquis à la date du premier anniversaire de l'attribution, et ceux visant les options sur actions restantes seront acquis trimestriellement au cours des deux années suivantes.

Le 17 décembre 2018, la Société a attribué à certains membres de sa haute direction un total de 74 000 options sur actions ayant un prix d'exercice de 5,09 \$. Les droits visant 54 000 de ces options sur actions seront entièrement acquis six mois après la date d'attribution.

Le 17 septembre 2018, la Société a attribué à certains de ses dirigeants un total de 650 000 options sur actions ayant un prix d'exercice de 7,93 \$.

Le 11 juillet 2018, la Société a attribué à certains de ses administrateurs et dirigeants un total de 4 325 000 options sur actions ayant un prix d'exercice de 4,89 \$. L'attribution prévoit 350 000 options sur actions dont les droits seront entièrement acquis le 30 avril 2019.

Le 16 avril 2018, la Société a attribué à certains de ses administrateurs et dirigeants un total de 845 000 options sur actions ayant un prix d'exercice de 4,27 \$.

Le 12 mars 2018, la Société a attribué à certains de ses administrateurs et dirigeants un total de 325 000 options sur actions ayant un prix d'exercice de 3,89 \$.

Le 4 décembre 2017, la Société a attribué à certains de ses administrateurs et dirigeants un total de 1 750 000 options sur actions ayant un prix d'exercice de 2,69 \$; les droits visant la moitié de ces options seront acquis immédiatement, et ceux visant les options restantes seront acquis annuellement au cours des trois années suivantes, à l'exception de 75 000 options sur actions qui seront entièrement acquises d'ici le 30 avril 2019.

Le 6 novembre 2017, la Société a attribué à certains de ses administrateurs un total de 125 000 options sur actions ayant un prix d'exercice de 2,48 \$.

Le 8 septembre 2017, la Société a attribué à certains de ses dirigeants un total de 650 000 options sur actions ayant un prix d'exercice de 1,37 \$.

Le 7 septembre 2017, la Société a prêté 20 272 188 \$ à BCI, une partie liée, en vue de l'achat de l'installation de Belleville, en Ontario. Ce prêt arrive à échéance en janvier 2019. Il porte intérêt à un taux annuel de 4 % et est remboursable par paiements mensuels.

## 20. Gestion du capital

L'objectif de la Société est de conserver un capital suffisant pour maintenir la confiance des investisseurs, des créanciers et des clients, ainsi que pour soutenir le développement futur de l'entreprise et la poursuite de ses activités. La direction définit le capital comme les capitaux propres de la Société. Le conseil d'administration n'établit aucun critère quantitatif de rendement sur le capital pour la gestion. La Société n'a versé aucun dividende à ses actionnaires. La Société n'est assujettie à aucune exigence externe en matière de capital.

Au 31 janvier 2019, le total du capital géré était constitué de capitaux propres de 423 195 \$ (322 873 \$ au 31 juillet 2018). La Société n'a pas modifié son approche de gestion du capital au cours de la période considérée.

## 21. Engagements et éventualités

La Société a certaines obligations financières en vertu de contrats de services, de conventions d'achat, de contrats de location et de contrats de construction.

Certains de ces contrats sont assortis d'options de renouvellement que la Société peut exercer à son gré. Les paiements minimaux annuels prévus par ces obligations au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2019	36 499 \$
2020	6 545
2021	5 282
2022	5 218
2023	5 149
Par la suite	80 105
	138 798 \$

Le solde des engagements comprend un montant de 102 095 \$ lié au contrat de location de 20 ans conclu entre Belleville Complex Inc. et la Société, qui sera le principal locataire. Le contrat de location arrive à échéance le 7 septembre 2038 (note 17).

### Lettre de crédit

Le 28 juin 2018, la Société a signé une lettre de crédit avec une coopérative d'épargne et de crédit canadienne, tel qu'il était requis aux termes d'un accord conclu avec un fournisseur de services publics. La lettre de crédit accorde à la Société une limite de 3 117 \$, sous réserve de certaines exigences opérationnelles. La lettre de crédit expire un an après son émission. La facilité de crédit est garantie par un certificat de placement garanti. Au 31 janvier 2019, aucun montant n'avait été prélevé sur la lettre de crédit (0 \$ au 31 juillet 2018), et la Société respectait toutes les exigences qui s'y rattachent.

### Garantie

Le 28 juin 2018, la Société a conclu une convention d'indemnisation afin d'obtenir auprès d'un assureur nord-américain une garantie commerciale qui lui donne droit à une indemnité maximale de 2 000 \$. La garantie est assortie d'une prime annuelle de 0,1 %. La Société a obtenu la garantie conformément aux exigences de la législation sur la taxe d'accise de l'Agence du revenu du Canada en matière de transport des marchandises commerciales au Canada.

## 22. Juste valeur des instruments financiers

Le tableau ci-après résume les valeurs comptables des instruments financiers au 31 janvier 2019.

	Note	Coûts amortis	Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Total
Actif		\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	–	165 044	–	165 044
Trésorerie soumise à restrictions	4	–	8 117	–	8 117
Placements à court terme	4	–	527	–	527
Créances clients		10 193	–	–	10 193
Débtenture convertible à recevoir	13	–	16 395	–	16 395
Billet à recevoir	17(b)	20 347	–	–	20 347
Placement à long terme	18	–	2 970	–	2 970
Passif		\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer		18 879	–	–	18 879
Passif lié aux bons de souscription	10	–	–	3 235	3 235

La valeur comptable des créances clients ainsi que des créditeurs et des charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance relativement à court terme.

## 23. Produits complémentaires

Les produits complémentaires représentent les produits qui ne sont pas tirés de la principale activité de la Société décrite à la note 1. Au cours du trimestre et du semestre clos le 31 janvier 2019, la Société a tiré des produits nets de respectivement 62 \$ et 109 \$ (néant pour les périodes correspondantes closes le 31 janvier 2018) provenant d'honoraires de gestion.

## 24. Montants comparatifs

Certains montants comparatifs ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. Aucun de ces montants n'était significatif, à l'exception du reclassement d'un montant de 92 284 \$ en épargnes à intérêt élevé des placements à court terme vers la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

## 25. Événements postérieurs à la date de clôture

### Obtention d'une facilité de crédit bancaire de 65 M\$

Le 15 février 2019, la Société a annoncé la conclusion d'une facilité de crédit consortiale, aux termes de laquelle la Banque Canadienne Impériale de Commerce (« CIBC ») agira à titre d'unique teneur de livres, de co-arrangeur principal et d'agent administratif, et la Banque de Montréal à titre de co-arrangeur principal et d'agent de syndication (collectivement « les prêteurs »). Les prêteurs fourniront à la Société jusqu'à 65 M\$ par voie d'un financement par emprunt garanti portant intérêt à un taux annuel qui devrait se maintenir dans la tranche moyenne à supérieure des 5 %. La facilité de crédit se compose d'un emprunt à terme de 50 M\$ et d'un emprunt renouvelable de 15 M\$ assorti d'une option permettant de porter la facilité à 135 M\$. Les deux emprunts arrivent à échéance en 2022. La Société peut rembourser l'emprunt sans pénalité et en tout temps sous réserve des clauses financières et restrictives usuelles.

### Émission d'options d'achat d'actions à l'intention des dirigeants

Le 21 février 2019, la Société a attribué au PDG 3 333 333 options d'achat d'actions au prix de levée de 7,46 \$. De plus, les dispositions standard en matière d'acquisition qui sont énoncées à la note 11 constituent une condition de réalisation selon laquelle l'acquisition ne peut avoir lieu que dès lors que le cours moyen pondéré en fonction du volume atteint ou dépasse 10 \$ au cours d'une période de 20 jours avant la date d'acquisition. Toutes les options non acquises seront reportées, et elles seront acquises si la condition est satisfaite à une date d'acquisition future.

### HEXO fera l'acquisition de Newstrike Brands Ltd.

Le 12 mars 2019, HEXO Corp (« HEXO ») et Newstrike Brands Ltd. (« Newstrike ») ont conclu une convention d'arrangement définitive (la « convention ») aux termes de laquelle la Société acquerra, au moyen d'un plan d'arrangement en vertu de la Loi sur les sociétés par actions (Ontario), la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Newstrike dans une opération portant sur la totalité des actions évaluée à environ 263 M\$ (« l'opération »). Aux termes de la convention, les actionnaires de Newstrike recevront 0,06332 d'une action ordinaire de HEXO pour chaque action ordinaire de Newstrike détenue. L'opération a été approuvée à l'unanimité par le conseil d'administration de HEXO et par celui de Newstrike.